



Politique environnementale et énergétique



Depuis plus de 30 ans, le Futuroscope cultive sa différence sur le marché des loisirs et renforce son identité singulière en développant une offre conjuguant le ludique et le pédagogique.

Par ses contenus, ce lieu original alimente la curiosité de ses visiteurs avec pour mission de leur montrer ce qui, dans le présent, est porteur de sens pour le futur. Animé par la volonté de sensibiliser ses visiteurs aux enjeux de demain, il développe une offre (attractions, restauration, ...) dans laquelle le développement durable est présent.

Résolument tournés vers l'avenir, le Futuroscope et sa filiale Futuroscope Maintenance et Développement (FMD) s'engagent, en cohérence avec leurs valeurs et en conformité avec la réglementation, à maîtriser les impacts environnementaux et énergétiques générés par leurs activités sur le Parc.

Leur démarche repose sur l'évaluation de leurs performances tout en visant une amélioration continue de leurs pratiques, tendant ainsi à prévenir les risques de pollution de l'air, de l'eau, des sols et des sous-sols, et à optimiser leurs usages énergétiques. L'engagement est pris de mettre en place les ressources nécessaires pour y arriver.

Au sein des objectifs fixés, la politique environnementale et énergétique conjointe du Futuroscope et de Futuroscope Maintenance et Développement priorise les points suivants (NB : l'année de référence est 2016/2017) :

- La maîtrise des déchets par l'augmentation des tonnages envoyés en filière de valorisation (100% des déchets triés d'ici 2025) et par la réduction des déchets à la source (-10% de poids de déchets / visiteur) ;
- La maîtrise des consommations d'eau par la poursuite de l'amélioration de l'identification des consommations pour en permettre une meilleure optimisation ; et réduction de 30% des consommations / visiteur sur l'eau industrielle d'ici 2023 ;
- Réduction de 20% / visiteur des consommations énergétiques du Parc actuel en 2025 ;
- 0 carbone / énergie fossile d'ici 2030 ;
- Tendre à être un site à énergie positive pour la zone d'extension du Parc (produire plus d'énergie électrique que la zone n'en consomme sur une puissance instantanée) ;
- Être en autoconsommation à hauteur de 70% de la consommation d'électricité sur l'extension ;
- Couvrir 100% des besoins énergétiques Parc actuel & extension par des énergies renouvelables ;
- Finaliser l'inventaire faune/flore sur l'ensemble du site et mettre en œuvre des actions favorisant la préservation de la biodiversité (phytoépuration des bassins, gestion raisonnée des espaces verts, installation de nichoirs, ...) ;
- L'engagement sur l'achat de produits et services économes en énergie.

Le Futuroscope et Futuroscope Maintenance et Développement s'attachent à se mettre en conformité et à faire respecter par leurs clients, salariés et sous-traitants, les exigences légales et autres s'appliquant à leurs activités.

L'information liée à cette politique environnementale et énergétique fait l'objet d'une diffusion tant auprès des salariés du Futuroscope et de Futuroscope Maintenance et Développement, qu'auprès de leurs fournisseurs et sous-traitants, et plus largement, elle sera relayée par le Parc au grand public.

A Jaunay-Marigny, le 20 octobre 2021

Le Président du Directoire du Futuroscope
Rodolphe BOUIN

Le Directeur Général de FMD
Thierry PIRODEAU